

Politique de confidentialité du service d'aide sociale de l'ESA, de l'erg et des Instituts Saint-Luc

1. Responsable de traitement

Le Comité Organisateur de l'Institut Saint-Luc à Saint-Gilles (COISL), est responsable du traitement des données à caractère personnel collectées dans le cadre des demandes d'aide sociale introduites via la plateforme en ligne pour les établissements suivants : l'École Supérieure des Arts Saint-Luc Bruxelles (ESA), l'École de Recherche Graphique (ERG), et les Instituts Saint-Luc.

Pour toute question relative au traitement de vos données à caractère personnel ou pour exercer vos droits, vous pouvez contacter :

Le Service social inter-instituts : servicesocial@stluc-bruxelles.be

Le Délégué à la protection des données (DPO) : h.otmani@basicplus.be

2. Objet du traitement

La plateforme de demande d'aide sociale permet aux étudiants de soumettre un dossier destiné à l'examen de leur situation sociale, familiale et financière en vue de l'obtention éventuelle d'une aide sociale.

Les données collectées sont utilisées afin :

- d'instruire les demandes d'aide sociale ;
- d'évaluer l'éligibilité du demandeur aux différentes aides disponibles ;
- d'assurer le suivi administratif et financier des aides accordées ;
- de communiquer avec l'étudiant au sujet de son dossier ;
- de produire les rapports administratifs nécessaires à la gestion du service social.

3. Base légale du traitement

Le traitement des données à caractère personnel est nécessaire à l'exécution d'une mission d'intérêt public confiée aux établissements d'enseignement consistant à organiser des dispositifs de soutien social destinés aux étudiants rencontrant des difficultés socio-économiques.

Certaines données fournies par l'étudiant peuvent révéler des informations relatives à sa situation sociale, familiale ou financière. Ces données sont traitées uniquement dans la mesure strictement nécessaire à l'analyse et à la gestion de la demande d'aide sociale.

4. Catégories de données traitées

Selon la situation du demandeur, les catégories de données suivantes peuvent être collectées :

Données d'identification : nom et prénom, date et lieu de naissance, adresse postale, adresse électronique, numéro de téléphone, établissement fréquenté, année d'études et option.

Données administratives : informations relatives à l'inscription, numéro de dossier d'allocation d'études, informations relatives à une mobilité Erasmus, informations relatives au parcours académique.

Données financières et sociales : revenus de l'étudiant, revenus des parents ou des personnes qui contribuent à son entretien, allocations d'études/familiales, revenus du CPAS, pension alimentaire, informations relatives au logement, composition du ménage, situation familiale, avertissement-extrait de rôle, jugement de divorce ou une preuve de pension alimentaire, bail locatif, attestation de fréquentation d'un membre de la fratrie dans l'enseignement supérieur, preuve relative à une demande de bourse ou d'allocation d'études.

Données bancaires : numéro de compte bancaire (IBAN).

5. Destinataires des données

Les données sont accessibles uniquement aux personnes autorisées dans le cadre de leurs fonctions. Peuvent notamment avoir accès aux données :

En interne :

- les membres du service social et du conseil social chargés d'examiner les dossiers ;
- le service comptable, pour les seules informations nécessaires au paiement des aides accordées (nom, prénom, numéro de compte et type d'aide) ;
- les secrétariats étudiants de l'ESA et de l'erg pour le traitement des informations strictement nécessaires à la gestion des droits d'inscription liés aux dispositifs d'aide et d'allocations d'études ;
- le personnel de la procure et le personnel de l'accueil pour la distribution des tickets articles 27.

En externe :

- le prestataire informatique Tactic chargé de l'hébergement et de la maintenance de la plateforme ;
- L'asbl Article 27, pour les personnes ayant bénéficiés des tickets article 27.

6. Caractère nécessaire des données

La fourniture des données et documents demandés est nécessaire à l'examen de la demande d'aide sociale.

En l'absence des informations ou justificatifs requis, l'établissement pourrait ne pas être en mesure d'évaluer correctement la situation du demandeur. Dans ce cas, la demande pourrait être incomplète, ne pas être examinée ou ne pas permettre l'octroi de l'aide sollicitée.

7. Durée de conservation

Le formulaire de demande d'aide sociale est clôturé au terme de l'année académique concernée.

Les dossiers sont ensuite archivés et conservés pendant une durée maximale de dix ans à compter de la clôture du dossier, afin de permettre le suivi administratif, la gestion d'éventuels recours et le respect des obligations de gestion documentaire de l'établissement.

Au terme de ce délai, les données sont supprimées ou anonymisées de manière sécurisée.

8. Hébergement et sécurité

La plateforme est hébergée par le prestataire Tactic.

L'étudiant dispose d'un accès sécurisé lui permettant de consulter et de compléter son dossier au moyen de ses identifiants personnels.

L'accès administratif est limité aux seules personnes autorisées.

Des mesures techniques et organisationnelles appropriées sont mises en œuvre afin de garantir la confidentialité, l'intégrité et la disponibilité des données. Des sauvegardes régulières sont également réalisées afin de prévenir toute perte accidentelle de données.

9. Droits des personnes concernées

Conformément au RGPD, vous disposez du droit d'accès à vos données ;

- du droit de rectification de vos données ;
- du droit à l'effacement dans les conditions prévues par la réglementation ;
- du droit à la limitation du traitement ;
- du droit d'opposition lorsque celui-ci est applicable ;
- du droit d'introduire une réclamation auprès de l'Autorité de protection des données.

Toute demande peut être adressée au service social ou au délégué à la protection des données à l'adresse suivante : h.otmani@basicplus.be.

10. Réclamation auprès de l'Autorité de protection des données

Si vous estimez que le traitement de vos données n'est pas conforme à la réglementation applicable, vous pouvez introduire une réclamation auprès de l'Autorité de protection des données par voie postale à l'adresse : Autorité de protection des données, Rue de la Presse 35, 1000 Bruxelles. Ou bien en ligne sur son site internet : <https://www.autoriteprotectiondonnees.be>.